

NOTRE ZONE D'INTERVENTION

- Anses - d'Arlet
- Diamant
- Ducos
- François
- Marin
- Rivière
- Pilote
- Saint - Esprit
- Rivière - Salée
- Sainte - Anne
- Trois - Ilets
- Vauclin
- Sainte - Luce



CENTRE DE RESSOURCES
TERRITORIAL SUD MARTINIQUE



Le CRT Sud Martinique

*Vous accompagner pour bien
vieillir à domicile...*

PARCE QUE...

“Parce qu’on peut choisir de vieillir chez soi, parce que chaque aîné mérite d’être entouré, accompagné et respecté, et parce que nous nous sommes tous déjà demandé comment les aider : le CRT est là pour vous accompagner.”

QUI SOMMES NOUS ?

Le Centre de Ressources Territorial (CRT) vous accompagne pour permettre à votre proche de continuer à vivre chez lui, dans les meilleures conditions possibles.

Nos missions sont de coordonner les acteurs du domicile, d’anticiper les difficultés et de proposer des solutions adaptées à chaque situation.



NOUS VOUS ACCOMPAGNONS:

Nous aidons à :

- **Organiser les interventions** : services d’aide et de soins, médecins, infirmiers, partenaires du territoire.
- **Sécuriser le domicile** : conseils, téléassistance, aménagements, dispositifs comme MaPrimeAdapt’.
- **Répondre aux besoins du quotidien** : présence complémentaire, soutien administratif, accompagnement des aidants.
- **Gérer les situations fragiles** : retour d’hospitalisation, retour à domicile, accidents de la vie.
- **Proposer des solutions de répit pour souffler**, en lien avec les psychologues, associations et plateformes d’accompagnement des aidants.

Notre objectif : préserver l’autonomie, soutenir les familles et permettre à chacun de vieillir chez soi, en sécurité et dans le respect de vos souhaits et dignité

VOUS VOULEZ FAIRE APPELS À NOUS ?

Parlez en à votre médecin traitant si:

- votre parent perd en autonomie mais souhaite vieillir à domicile ;
- les interventions actuelles ne suffisent plus ;
- vous avez besoin d’un accompagnement pour organiser le maintien à domicile

👉 **L’accompagnement du CRT se fait uniquement sur orientation d’un professionnel de santé (médecin traitant, infirmier, service de soins...).**

NOS CRITÈRES D’ADMISSIONS

Etre âgé(e) de + de 60 ans et en perte d’autonomie reconnue. (Gir 1 à 4)

Avoir besoin d’un accompagnement renforcé pour vieillir chez soi le plus longtemps possible.

Résider sur le territoire Sud Martinique